

**Réunion de quartier – Ratière, La Combe, Chames, route des Gorges**

25 juin 2022 – 10h à 12h

Élus présents : Guy Massot ; Maryse Rabier ; Jean Coromina ; Martine Battini ; Danielle Seriket ; Jacques Gimenez ; Max Divol ; Samy Chemellali.

### **Introduction**

Monsieur le Maire remercie la vingtaine de riverains présents ainsi que le principal du Collège Henri Ageron et ses équipes, pour l'accueil.

Avant de présenter les élus, il expose les objectifs de la réunion de quartier ainsi que les projets de l'année dont : la réfection du réseau d'eau pluviale et d'assainissement rue du Miarou (octobre-février 2022) la restauration des menuiseries extérieures du Château-Mairie, la création d'une nouvelle gendarmerie (2024) et le retour du Conseil municipal jeune.

Afin de lutter contre la désertification médicale et de développer l'offre de soins du territoire, la municipalité s'est rapidement engagée pour la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et soutenir les professionnels de santé. Après plusieurs concertations avec les professionnels et études de faisabilité, le Conseil Municipal se prononcera lundi 27 juin sur le lieu d'implantation.

Le Maire rappelle également que la commune participe au programme nationale *Petites Villes de Demain*, qui a donné lieu à plusieurs enquêtes publiques et participatives depuis le début de l'année.

Il conclut en informant les riverains de la fermeture de la salle polyvalente. En effet, suite à une visite périodique de sécurité, qui a pointé plusieurs carences, la municipalité a décidé de fermer la salle polyvalente. L'importance des travaux de mise en conformité cumulée à l'ancienneté du bâtiment commande d'intégrer la réfection de la salle polyvalente dans une réflexion globale en lien avec le programme *Petites Villes de Demain*.

Objectif : un aménagement cohérent du village, au plus près des besoins des habitants. Les usagers de la salle polyvalente ont déjà été approchés pour trouver ensemble des solutions alternatives à la poursuite de leurs activités.

### **MAIRIE DE VALLON PONT D'ARC**

1 Place de la Résistance - 07150 Vallon Pont d'Arc - Téléphone : 04 75 88 02 06 - Fax : 04 75 88 11 76  
Email : [info@mairie-vallon.com](mailto:info@mairie-vallon.com) Site internet : [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com)

## **1. Pont d'Arc et Opération Grand Site (OGS) :**

À la demande conjointe de la municipalité et de l'intercommunalité, l'inspectrice des sites a réalisé une visite de terrain au mois de mars. L'accès par voie douce ainsi que le parking forment les principaux points de discussion. Ni le Conseil départemental ni l'inspectrice des sites semblent favorables à un encorbellement. L'inspectrice doit rendre son rapport dans l'été.

Monsieur le Maire présente également l'idée commune avec l'intercommunalité et le Conseil départemental de réserver la route des Gorges jusqu'au Pont d'Arc aux piétons et vélos à l'occasion des Journées européennes du patrimoine (le 18 septembre). Suite à plusieurs échanges avec les acteurs, ce projet est finalement ajourné.

L'assemblée insiste sur la nécessité de réaliser une voie douce entre le Pont d'Arc et le village, elle préconise d'orienter l'argumentaire sur l'aspect sécuritaire. Les locaux aimeraient pouvoir se réapproprier leur patrimoine. Il est aussi demandé à ce que l'inspectrice des sites vienne en été. Enfin, plusieurs riverains demandent à ce que les navettes de l'intercommunalité soient prolongées sur les ailes de saisons.

## **2. Fibre optique et service postal :**

Un habitant souhaite connaître la date d'accès à la fibre et les modalités d'abonnement.

- La fibre devrait couvrir la commune au cours du premier semestre 2024. Les études (identification des adresses ; état du réseau) s'étalent jusqu'au milieu de l'année 2023, avant de laisser place aux travaux durant 6 à 9 mois. Pour plus d'informations, les habitants peuvent se rendre directement sur le site d'ADN (Ardèche Drôme Numérique) rubrique « [À quand la fibre chez moi ?](http://ardechedromenumerique.fr/eligibilite) » : [ardechedromenumerique.fr/eligibilite](http://ardechedromenumerique.fr/eligibilite).
- Il faudra ensuite se rapprocher des opérateurs téléphoniques pour souscrire un abonnement.

Les riverains regrettent le retrait de la boîte postal de La Combe et de celle de Ratière.

- Le retrait de ces deux boites postales fait suite au très faible nombre de lettres qui y étaient postées.

### **MAIRIE DE VALLON PONT D'ARC**

1 Place de la Résistance - 07150 Vallon Pont d'Arc - Téléphone : 04 75 88 02 06 - Fax : 04 75 88 11 76  
Email : [info@mairie-vallon.com](mailto:info@mairie-vallon.com) Site internet : [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com)

### **3. Mobilités douces et environnement :**

Parallèlement à la liaison Vallon – Combe d'Arc, la question est posée d'une continuité en voie douce Ruoms – Vallon Pont d'Arc – Rhône.

- Si la liaison de Vallon Pont d'Arc à la Via Ardèche existe par la voie douce de la Loubière, celle-ci n'est pas facile d'accès. La Communauté de communes cherche des cofinancements pour une étude de faisabilité du meilleur itinéraire alternatif.
- Une voie douce Vallon Pont d'Arc – Rhône n'est pas dans les projets actuels des différentes collectivités parties-prenantes, bien que cette portion soit déjà empruntée par de nombreux cyclistes. Les projets doivent effectivement être priorités.

Plusieurs cyclistes sortant du rond-point de Salavas en direction des Gorges de l'Ardèche, continuent sur la voie de droite au lieu de traverser la route pour rejoindre la piste cyclable.

- Un travail est en cours avec le Conseil départemental (compétent sur cette route) pour améliorer la circulation et la signalisation.

Un habitant interroge le sort réservé au Moulin et au seuil de Salavas, où il avait été envisagé de créer une microcentrale hydroélectrique. Un autre riverain profite de cette question pour souligner l'importance d'engager la commune dans la transition écologique, et pour évoquer les projets de l'Association Agenda 21, dont celui d'un cheminement le long de l'Ardèche.

- Le Moulin et le seuil de Salavas sont la copropriété des communes de Salavas et de Vallon Pont d'Arc. Dès les premiers mois de la mandature, les deux villages se sont concertés pour concrétiser le projet de microcentrale. Néanmoins, face à la nécessité de reprendre l'ensemble du seuil et à l'importance des travaux (chiffrés entre 1,5 et 3 millions d'euros), les deux communes ont décidé de mettre ce projet en attente. Les finances de Vallon Pont d'Arc sont effectivement déjà très contraintes par le remboursement des emprunts.

Un habitant témoigne d'un manque d'arrosage des plantes positionnées route des Gorges, à droite dans le sens de la descente (direction les Gorges de l'Ardèche).

- Ledit espace n'était pas prévu dans le projet initial et n'est donc pas alimenté par le réseau d'arrosage au goutte-à-goutte. Il est arrosé au mieux par les agents.

### **MAIRIE DE VALLON PONT D'ARC**

1 Place de la Résistance - 07150 Vallon Pont d'Arc - Téléphone : 04 75 88 02 06 - Fax : 04 75 88 11 76  
Email : [info@mairie-vallon.com](mailto:info@mairie-vallon.com) Site internet : [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com)

Les riverains demandent à ce que soient installés une toutounette à l'aire de camping-car, ainsi qu'un container à verre à l'année sur le point d'apport collectif du parking du Chastelas.

- Le placement des toutounettes sur l'ensemble de la commune sera revue afin de répondre au mieux aux besoins et habitudes des propriétaires de chiens.
- La Municipalité a demandé au SICTOBA (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures de la Basse Ardèche) d'installer un container à verres à l'année au niveau du parking du Chastelas. Le SICTOBA attend de recevoir ses nouveaux containers à verres pour y en installer un.

#### **4. Circulation et voirie :**

Il est demandé qu'un passage piéton soit positionné sur la déviation afin de faciliter la connexion piétonne Ratière – Route des Gorges.

- Le Conseil départemental (compétant sur cette route) ne souhaite pas multiplier les passages piétons sur les routes départementale, d'autant que deux autres passages piétons existent – un rond-point du Chastelas, un rond-point des Gorges.

Afin de fluidifier la circulation sur la commune, plusieurs riverains s'accordent pour transformer des stops en balises (céder le passage). Sont évoqués l'intersection rue Louis Claron / ancienne route du Pont d'Arc ; l'intersection Bourdaric / route de Ruoms ; et l'intersection Bourdaric / chemin de Saint-Laurent, bien que ce dernier permette de casser la vitesse des usagers.

- Ces stops participent à sécuriser la circulation sur la commune tout au long de l'année. La Municipalité n'envisage donc pas de transformer les deux derniers en balises.
- Suite à l'aménagement réalisé au croisement de l'ancienne route du Pont d'Arc et du chem. du Chastelas, le stop rue Louis Claron sera quant à lui transformé en balise.

Les riverains soulignent le problème de vitesse excessive et d'absence de continuité piétonne sur la route des Gorges.

- La Municipalité a fait inscrire cette problématique dans l'étude à venir sur la liaison voie douce Vallon – Combe d'Arc, portée par le Conseil départemental.

Afin de lutter contre le rodéo-urbain et la pollution sonore, des participants questionnent la possibilité d'installer des radars à décibels.

- À la demande de la Municipalité, la gendarmerie a réalisé des contrôles et a ordonné la remise en conformité de plusieurs véhicules.
- La Municipalité se renseignera sur l'opportunité et le coût d'un radar à décibels.

#### **MAIRIE DE VALLON PONT D'ARC**

1 Place de la Résistance - 07150 Vallon Pont d'Arc - Téléphone : 04 75 88 02 06 - Fax : 04 75 88 11 76  
Email : [info@mairie-vallon.com](mailto:info@mairie-vallon.com) Site internet : [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com)

## **5. Quartier La Combe Saint-Pierre :**

Des travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques du quartier La Combe avaient été lancés avant de s'arrêter. Il est demandé où en est le projet.

- La reprise des travaux est prévue à l'autonome.
- L'opération concerne des travaux d'enfouissement et de fiabilisation des réseaux de télécommunication, d'électricité et d'éclairage public pour un montant de 446 500 €.

Pour faciliter la circulation dans le quartier, certains riverains souhaiteraient mettre en place un sens unique et ainsi réaliser une boucle. Il est également mentionné que des camping-cars s'engagent dans le quartier malgré l'étroitesse des rues et provoquent ainsi des nuisances.

- La Municipalité n'est pas opposée à la mise en place d'un sens unique. Ce sujet devra faire l'objet d'une concertation avec les riverains et ne pourra être étudié que lorsque les différents projets d'aménagement en attentes seront connus.
- Une signalisation spécifique aux camping-cars existe et sera améliorée. Parallèlement, il est important que les particuliers corrigent les applications de navigation et que les usagers les mettent à jour régulièrement.

Plusieurs cas de vols de panneaux de signalisation sont rapportés, en particulier les noms des chemins et rues du quartier.

- M. le Maire regrette le nombre de panneaux municipaux dégradés ou volés sur la commune. Leur remplacement est en cours de chiffrage.

## **6. DIVERS :**

Il est rapporté que le trottoir en face de l'ancien collège, au niveau de l'escalier du cabinet médical, comporte un trou. Cette détérioration provoque un risque de chute.

- Les travaux nécessaires seront planifiés.

Un riverain dénonce la présence régulière de squatters et de campings sauvages sur un terrain attenant au camping de l'Île.

- Le terrain en question appartient au Conseil départemental. La Municipalité et le Conseil département ont déjà alerté plusieurs fois la Gendarmerie, et invitent le voisinage à faire de même chaque fois que nécessaire.

L'assemblée remercie la Municipalité pour cette reprise des réunions de quartier et souhaiterait être plus régulièrement tenue au courant de la vie du village afin de participer aux projets.

## **MAIRIE DE VALLON PONT D'ARC**

1 Place de la Résistance - 07150 Vallon Pont d'Arc - Téléphone : 04 75 88 02 06 - Fax : 04 75 88 11 76  
Email : [info@mairie-vallon.com](mailto:info@mairie-vallon.com) Site internet : [www.mairie-vallon.com](http://www.mairie-vallon.com)